



### Eclairage Public

Lors du conseil municipal du 7 octobre dernier, vos élus ont voté à l'unanimité la réduction d'une heure et demi quotidienne de la durée de l'éclairage public.



Ainsi l'éclairage sera interrompu, la nuit, de 23h00 à 5h30 contre 0h00 à 5h00 actuellement.

En plus de la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuera également à la préservation de l'environnement en limitant les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser la lutte contre les nuisances lumineuses.

### Boulangerie à domicile !

Depuis le début du mois, nous avons le plaisir d'accueillir la camionnette itinérante de la boulangerie "Chez Céline et Franck" sur notre commune. En provenance de Boissy-sous-Saint-Yon, Franck vous donne rendez-vous tous les matins, du lundi au samedi, pour vous proposer différentes sortes de pains, viennoiseries, pâtisseries et bonbons.



Vous le retrouverez sur le parking de la mairie vers 9h30, à Blancheface au niveau de l'abribus vers 9h45 et sur la place du Mesnil aux environs de 10h00. Ses coups de klaxon annoncent son arrivée, n'hésitez pas à venir à sa rencontre.

Vous pouvez également lui envoyer un texto, la veille de son passage, si vous avez des demandes spécifiques (viennoiseries et pâtisseries) en précisant votre nom et le lieu où vous passerez récupérer cette commande.

• Contact : 06 09 94 23 44 / Paiement par carte bleue possible.

### Sortie CME

Le Conseil Municipal des Enfants a visité le mercredi 5 octobre le Conseil Départemental de l'Essonne afin de découvrir le rôle de cette institution et ainsi mieux connaître les compétences de notre département.

A l'invitation de Monsieur Paolo de Carvalho, maire de Dourdan et conseiller départemental, la journée s'est poursuivie par la visite de la mairie de Dourdan.

Accueillis par monsieur le maire en personne, qui leur a servi de guide, les enfants ont profité de cette occasion pour pouvoir échanger avec lui.

Nous remercions le Conseil Département de l'Essonne et Monsieur De Carvalho pour leur accueil et leur disponibilité.



### Elections CME 2022/2023

C'est dans la salle d'évolution de l'école élémentaire que les élèves de CM1 et CM2 ont voté pour le renouvellement du Conseil Municipal des Enfants.

Ont été élus à l'issue de ce scrutin :

ANDRIANTAFIKA Candice  
BORGNE Asha  
DECLERCQ-MYRAN Yann  
DESPREZ Baptiste  
GODFRIN Audrey

GORRIER Ambre  
HAUTEFEUILLE Eugénie  
PADE Jonas  
PAUL Johanna

Toutes nos félicitations à nos nouveaux jeunes élus !

### Chantier Ecocitoyen d'entretien des mares de la Chapelle et à la Folle

Le samedi 12 novembre, la municipalité organise un chantier écocitoyen d'entretien des mares de la Chapelle et à la Folle à



Blancheface de 9H30 à 16H00.

Ce chantier sera encadré par un professionnel du Syndicat de l'Orge qui prodiguera les conseils aux participants.

La municipalité appelle donc tous les amoureux de la nature à venir participer à cet évènement.

Les participants volontaires devront venir équipés de bottes, cuissardes ou waders, et d'outils tels que bêche ou fourche, et se munir de vêtements chauds et étanches.

Rendez-vous à partir de 9H 30 à la mare de la Chapelle à Blancheface.

### Sécurité routière

Beaucoup d'administrés nous ont interpellé sur les libertés prises par de trop nombreux automobilistes avec le code de la route.



Celles-ci perturbent la tranquillité des riverains, constituent une gêne à la circulation et par conséquent représentent un danger significatif.

Afin de réduire ces comportements, il a été demandé à la Gendarmerie d'effectuer davantage de contrôles, de manière aléatoire, tant dans le bourg que dans les hameaux.

Ces contrôles doivent porter en particulier sur ;

- La vitesse des véhicules ;
- Le respect des règles de priorité et d'arrêt aux intersections;
- Le stationnement dangereux ou gênant tel que défini dans les articles R417-9 et R417-10 du code de la route.

## Broyeur de végétaux

Une opération de broyage de végétaux sera organisée le mercredi 16 novembre de 9h00 à 11h30 sur le parking de la mairie. Le broyeur est mis à disposition par la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

La machine peut traiter des branches jusqu'à 5cm de diamètre maximum. Les résineux ne seront pas acceptés.

Inscriptions préalables auprès de la CCDH :

[secretariat.st@ccdourdannais.com](mailto:secretariat.st@ccdourdannais.com)

## Repas des Aînés

Le repas des Aînés se tiendra le samedi 26 novembre 2022 à la salle communale de la Grange à partir de 12h00. L'occasion de venir partager avec ses voisins et amis un moment festif et convivial.



## Les manifestations

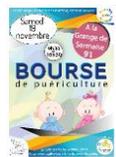
### d'Ensemble, Petits et Grands !

L'association organisera sa traditionnelle boum d'halloween à la Grange le lundi 31 octobre de 18h00 à 21h00.

Tous à vos déguisements !!

Puis le samedi 19 novembre, de 9h30 à 16h30, ce sera au tour de la bourse de puériculture d'occuper les lieux.

Vous pourrez y trouver vêtements, jouets, livres et matériels de puériculture pour les plus petits.



## Transports scolaires

Depuis la rentrée de septembre, nos collégiens et lycéens ne sont pas épargnés par les dysfonctionnements en séries rencontrés par les transporteurs scolaires du territoire.



Retards et annulations sont devenus trop réguliers.

Préoccupés par cet état de fait, vos élus ont demandé au Syndicat Intercommunal des Transports de la Région de Dourdan (SITRD) d'intervenir au plus vite auprès des professionnels concernés, afin que cessent tous ces désagréments et que ce service retrouve sa normalité.

## Bienvenidos Semilla Latina ! \*

Promouvoir la culture latino-américaine en France et favoriser le développement personnel, telle est la double philosophie de l'association « Semilla Latina » qui vient de voir le jour à Sermaise.



Cours d'Espagnol, ateliers et séances de massage oriental, luminothérapie, Zumba, autant d'activités enseignées dans un contexte de bien-être et de bienveillance.

Vous pouvez retrouver les bénévoles de l'association tous les samedis à 11h00 en salle Paul Blot (à côté de la bibliothèque).

Contact : 06 19 49 05 09

[association.semillalatina@gmail.com](mailto:association.semillalatina@gmail.com)

(\*Bienvenue Semilla Latina !)

## Informations – Chasse

Depuis le 18 septembre, promeneurs, sportifs, passionnés de la cueillette des champignons ou des châtaignes et chasseurs doivent cohabiter dans



le respect des uns et des autres en se partageant les espaces naturels de notre commune tels que les bois et la plaine. La chasse est autorisée les dimanches et jours fériés (le 11 novembre seulement de 14h00 à 17h00) :

- Du 18 septembre au 31 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

- Du 1er novembre 2022 au 15 janvier 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

- Du 16 janvier au 28 février 2023 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Des chasses au Grand Gibier, plus communément appelées battues, seront organisées les samedis 19 novembre, 17 décembre 2022, 14 janvier, 28 janvier et 11 février 2023 sur notre commune.

Lors des jours de chasse, promeneurs et sportifs doivent rester sur les chemins communaux et routes sur lesquels la chasse est interdite (tirs non autorisés) et respecter la signalétique et le balisage mis en place par la société de chasse, notamment lors des chasses au grand gibier.

Bien que souvent décriée, la chasse permet notamment une régulation de la population du grand gibier, qui en l'absence de maîtrise peut entraîner des dommages importants dans les zones agricoles cultivées et même parfois dans les jardins privatifs.

Hors période de chasse, les adhérents de la société de chasse conduisent également des actions au profit de la faune et de la flore en entretenant les chemins forestiers, en veillant au bon abreuvement du gibier pour permettre sa survie notamment en période de sécheresse.

## FR-ALERT : nouveau dispositif d'alerte de la population en France



Déployé sur le territoire national à compter de juin 2022, FR-ALERT est un système d'alerte des populations qui permet d'envoyer en temps réel des notifications sur les téléphones portables des personnes présentes dans une zone confrontée à un danger.

Le système permet d'informer sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire l'exposition aux effets de ces menaces. L'alerte peut être complétée d'informations relatives à l'évolution de la situation. La fin d'alerte fait également l'objet d'une notification.

Pas d'inscription, ni d'application : FR-ALERT utilise les réseaux de télécommunications mobiles, ne nécessite aucune inscription au service, ni téléchargement d'application spécifique. A disposition des autorités préfectorales le système pourrait être utilisé par exemple en cas d'incident significatif chez « CMC Materials » pour informer les habitants de Sermaise et Saint Chéron.

Source:

FR-ALERT, comment ça marche ? | Gouvernement.fr